**Braccio, Nadia**

---

**De:** Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>
**Envoyé:** 6 janvier 2026 16:50
**À:** Greffe
**Objet:** Observations concernant l'instauration de frais pour la facture papier – R-4307-2025
**Pièces jointes:** Pétition 15 noms.pdf; 150 lettres citoyennes (3).pdf; 49 lettres d'organismes.pdf; 150 lettres citoyennes (1).pdf; 150 lettres citoyennes (2).pdf; 50 lettres citoyennes.pdf

**Avertissement:** Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Bonjour,

Par la présente, l'ACEF du Nord de Montréal souhaite porter à votre attention quelques éléments qui nous semblent importants à considérer dans le cadre de l'actuelle cause tarifaire.
Nos remarques concernent la volonté du Distributeur d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier envoyée par la poste (R-4307-2025, volet 1). Compte tenu du caractère injuste et inéquitable de cette demande qui désavantage particulièrement les ménages vulnérables et à faible revenu et des impacts négatifs pour ces personnes d'un tel changement, nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec. Face à l'augmentation des inégalités sociales, il est important de protéger les ménages vulnérables pour qui la facture d'électricité est déjà trop chère.

Vous trouverez en pièce jointe :

- 515 lettres signées par des citoyens et citoyennes (pièces :150 lettres citoyennes (1), 150 lettres citoyennes (2), 150 lettres citoyennes (3), pétition 15 noms, 50 lettres citoyennes)
- 49 lettres signées par des organismes communautaires et syndicats
- Un document présentant la position de 17 associations de défense des droits des consommateurs (document Observations_associations de consommateurs)

-  Observations_associations de consommateurs (1) (1).pdf

Ces citoyens et citoyennes et ces organismes souhaitent manifester leur désaccord avec la demande du Distributeur.

Cordialement,

**Émilie Laurin-Dansereau**

**Organisatrice communautaire**

ACEF du Nord de Montréal

7500, av. de Chateaubriand

Montréal (Québec) H2R 2M1

514 277-7959 poste 205

REFUS À LA DEMANDE D'HYDRO QUÉBEC

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

REFUS À LA DEMANDE D'HYDRO QUÉBEC

| NOM | SIGNATURE | VILLE | DATE |
|---|---|---|---|
| Josee Gauthier | Josee Gauthier | Bpt. Québec | 3-12-2025 |
| MARIE-HÉLÈNE BÉGIN-KELLY | | Lac-Beauport | 3/12/2025 |
| Alexandrine Boucher | Alexandrine Boucher | Les Rivières, Québec | 3/12/2025 |
| Marie-Hélène Hébert | | Québec, QC | 3/12/2025 |
| Nathalie Carrier | Nathalie | Québec, QC | 3/12/2025 |
| DIANE CÔTÉ | Diane Côté | Québec | 3/12/2025 |
| Johanne Lajoie | Lajoie | Québec | 3/12/2025 |
| ROBERT HAYES | Robert A Hayes | QUÉBEC | 3/12/2025 |
| Hélène Thériau | | | 3/12/2025 |
| Dolorès Huard | Beauport | Beauport | |
| Robert Beaudoin | Robert Beaudoin | Beauport | 3/12/2025 |
| MICHEL LECLERC | #200 2408 ST clement | Beauport | 3-12-2025 |
| Solange | Québec | | |
| SIMON | MAHEUX | Amé | 3 DÉC 25 |
| Richard | | Beauport | 3 DÉC 25 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Gaspé, le 11 décembre 2025

Régie de l'Énergie
2535 boul Laurier
Québec, (Québec) G1V 4M3

**Objet : Opposition à la facturation de l'envoi de la facture papier par Hydro-Québec**

Madame,
Monsieur,

Je vous écris à titre personnel et professionnel, en tant qu'intervenant en consultation budgétaire à l'ACEF de la Péninsule, membre de la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ). Fort de mon expérience auprès de personnes en situation de vulnérabilité financière et numérique, je souhaite exprimer mon opposition à la demande d'Hydro-Québec visant à facturer 1,40 $ par mois pour l'envoi de la facture papier.

Cette mesure soulève des enjeux m**ajeurs d'équité, d'accessibilité et de respect des droits fondamentaux :**

1. **Une clientèle vulnérable directement pénalisée**
    - Selon les données internationales, **52% des adultes québécois** n'atteignent pas le niveau 3 en littératie, seuil minimal pour comprendre des documents complexes (Source : Les enquêtes et statistiques - Fondation pour l'alphabétisation)
    - De plus, **30 % des Canadiens** se disent peu préparés à utiliser des compétences numériques, alors que **84 % des emplois exigent un usage d'ordinateur**. (Source : ABC-Digital-Literacy-Infographic-2024)
    - Ces chiffres démontrent qu'une part importante de la population ne peut se tourner vers la facture électronique par manque d'accès, de matériel ou de compétences.

2. **Une pratique discriminatoire et contraire aux obligations légales**
    - La **Loi sur la Régie de l'énergie (R-6.01)** impose à Hydro-Québec de fournir ses services dans un souci d'**équité et d'adaptabilité**. L'article 5 mentionne, je cite : « [...] dans le respect des autres politiques énergétiques du gouvernement et dans une perspective de développement durable **et d'équité sur les plans individuel et collectif.** »
    - Facturer la facture papier revient à imposer une **taxe sur l'exclusion**, ce qui contrevient à ces principes.
3. **Un enjeu social et éthique**
    - Les personnes sans accès numérique sont souvent celles qui vivent avec des contraintes budgétaires.
    - Une société d'État, financée par les contribuables, a l'obligation morale et légale d'offrir un service accessible à toutes et tous, sans discrimination.

Pour ces raisons, je recommande à la Régie de l'Énergie de **refuser la demande d'Hydro-Québec** visant à facturer l'envoi de la facture papier. Le maintien gratuit de ce service est un impératif pour garantir l'**équité, l'inclusion et le respect des droits individuels.**

**Dominic Cyr**
Intervenant en consultation budgétaire
ACEF de la Péninsule – Gaspé
dominic.cyr@acefpeninsule.ca

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom Roxane Loyer
Signature

Ville Montréal
Date : 5 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025), **bien que ce soit interdit par la loi.** Je vous écris pour vous dire que je m'oppose à cette demande.

La loi existe afin de protéger les gens qui n'ont pas accès aux systèmes numériques, ou qui éprouvent de la difficulté à les utiliser – notamment les personnes âgées, handicapées, en difficulté financière ou en situation d'hébergement précaire.

Je vous rappelle que nous vivons présentement la pire crise du logement au monde, et que nous sommes tous affectés par l'explosion du coût de la vie. Les mesures mises en place par le gouvernement pour protéger les personnes les plus vulnérables doivent être respectées. Il est temps qu'Hydro-Québec s'acquitte de ses responsabilités envers la population québécoise.

Nom : Geneviève Robert

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26 novembre 2025

Montréal, le 9 décembre 2025

Bonjour,

Il est consternant qu'Hydro-Québec ait demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025). Le soussigné, comme vous, est en désaccord complet avec cette demande.

De nombreux consommateurs ont de la difficulté avec le numérique ou n'y ont simplement pas accès. Pensons notamment aux personnes peu alphabétisées ou en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes (et notamment à celles qui ne parlent et ne lisent ni le français, ni l'anglais), aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

Les abonnés doivent pouvoir continuer à avoir accès à l'information essentielle concernant leur compte relatif à un service public (et, en l'occurrence, un service essentiel) dans le format qui leur convient, et ce sans frais. C'est d'ailleurs pourquoi, depuis 2014, la législation fédérale interdit aux entreprises de télécommunication et aux entreprises de radiodiffusion (y compris les câblodistributeurs) d'imposer des frais à un abonné pour l'obtention de factures papier (*Loi sur les télécommunications*, L.R.C. c . T-3.4, art. 27.2 et *Loi sur la* radiodiffusion, c. B-9.01, art. 34.1). On ne saurait imaginer que le Québec protège moins bien les consommateurs vulnérables que ne le fait le palier fédéral.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Elle ne doit pas non plus leur imposer de recourir à l'aide d'organismes communautaires, dans des domaines qui ne relèvent pas de leur mission et qui ponctionnent des ressources déjà insuffisantes.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jacques St Amant

Ville : Montréal

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025). Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

Il y a au Québec, encore aujourd'hui, une grande partie de la population qui a des enjeux de littératie numérique et d'accès aux outils technologiques : des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marie-Ève Lemieux

Signature : 

Ville : Saint-Pascal

Date : 4 décembre 2025

Montréal, le 7 décembre 2025

Monsieur, madame,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'Énergie la permission de facturer 1,40 $ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025). Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

Je suis formatrice en informatique, notamment auprès de personnes aux prises avec des défis de littératie. Je sais que pour eux et elles, il est compliqué d'utiliser l'Espace client, tout comme d'autres plateformes sur internet. Souvent, il s'agit de personnes en situation de pauvreté, n'ayant pas les ressources nécessaires pour se procurer un ordinateur ni apprendre à s'approprier internet. Il s'agit également de personnes âgées qui se sentent marginalisées en lien avec leur manque de maîtrise de l'informatique et d'internet. Et aussi de personnes migrantes qui n'ont pas eu la chance dans leur pays d'origine, d'apprendre à utiliser l'ordinateur ou naviguer sur internet.

Toutes ces personnes ont le droit d'avoir accès à l'information importante qui les concerne, sans que cela ne fasse augmenter leur facture d'Hydro-Québec. Elles ont le droit de recevoir leur facture d'Hydro-Québec comme tout le monde, que ce soit en ligne pour les gens qui peuvent y accéder, ou par la poste.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui rencontrent des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer les factures par la poste gratuitement, aux gens qui le désirent.

Je demande donc à la Régie de l'Énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

*K. Macnaughton-Osler*

Katherine Macnaughton-Osler
Verdun, Montréal
H4G 1Z6

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JEAN BÉCHARD

Signature : Jean Béchard

Ville : GATINEAU J9J 0B4

Date : 9 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JEAN-YVES MARCIL

Signature : Jean-Yves Marcil

Ville : Gatineau J9J 0B4

Date : 9 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GAÉTAN ROBERGE

Signature : *Gaétan Roberge*

Ville : MONTRÉAL

29/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Stéphanie Grégoire

Signature : Stéphanie Grégoire

Ville : Montréal

Date : 9 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RICHARD DUCHESNE

Signature : Richard Duchesne

Ville : Beauport G.

Date : 1/12/2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RENÉE GODIN

Signature : Renée Godin

Ville : QUÉBEC

Date : 1/12/2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARCELLE PICHETTE

Signature : Marcelle Pichette

Ville : Québec

Date : 1-12-25

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : NICOLE PAQUET

Signature : Nicole Paquet

Ville : QUEBEC

Date : 01/12/2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom Agus MONSEUR
Signature :

Ville MONTREAL
Date : 03/12/2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom NAÏLA MORIN
Signature :

Ville Montréal.
Date : 3 décembre 2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande**.

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sophie Turcot
Signature : Sophie Turcot.

Ville : Montréal
Date : 3 décembre 2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Chantal Perras

Signature : Chantal Perras

Ville : Montréal

Date : 3 décembre 2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Fanny Labelle
Signature : Fanny Labelle

Ville : Montréal
Date : 3 déc 2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jessica Provost

Signature :

Ville : Montréal

Date : 11/12/25

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : KRIDI Salma.

Signature :

Ville : Montréal.

Date : 11-12-2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lucie Lévesque

Signature : Lucie Lévesque

Ville : Québec

Date : 1 / 12 / 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Dalila Ben Ahmaine

Signature :

Ville : Suisse

Date : 1/12/2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1.40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1.40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sabrinathibeault

Signature : Sabrinathibeault

Ville : Mirabel

Date : 16 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GABRIELLE LABRECQUE

Signature : Gabrielle Labrecque

Ville : Québec (Ste-Foy)

Date : 25-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Hélène LAPIERRE

Signature : Hélène Lapierre

Ville : Québec

Date : 25 NOV 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GINETTE PICARD

Signature : Ginette Picard

Ville : A-L.

Date : 25/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Blais Linda Marie

Signature : Blais

Ville : Québec.

Date : 26-11-2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : LISE CHARETTE

Signature : Lise Charette

Ville : Québec

Date : 2025-12-08

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lorraine Guilmette

Signature :

Ville : Montréal

Date : 17 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom Hélène Gagnon

Signature : Hélène Gagnon

Ville : Sainte-Thérèse

Date : 16 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RENÉ

Signature : PRIMEAU

Ville : SAINTE-THÉRÈSE

Date : 16/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CÉLINE

Signature : GUINDON

Ville : SAINTE-THÉRÈSE

Date : 16 DÉCEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Louise Lavoie

Signature : Louise Lavoie

Ville : Rivière-du-Loup

Date : 18 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylvie Lemire

Signature : 

Ville : Berthier-sur-Mer

Date : 18 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Camille Ouellet

Signature : Camille Ouellet

Ville : Rivière-du-Loup

Date : 02/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yuno Stuart

Signature : YUN STUA

Ville : RdL

Date : 01/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GHISLAINE OUELLET

Signature : Ghislaine Ouellet

Ville : Rivière-du-Loup

Date : 02-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Roux Ghislain

Signature : Ghislain Roux

Ville : La Rivière du Loup

Date : 2/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Anne Paquette

Signature : A Paquette

Ville : Notre-Dame-du-Portage

Date : 8 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yvon Lebel

Signature : Yvon Lebel

Ville : St-Eustache

Date : 9/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client.
J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation.
Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec,

je n'aurai plus accès à cette information essentielle.

Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires

de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés

avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures

par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser

la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marjolein Demers

Signature : MDemers

Ville : Rivière-du-Loup

Date : 8 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lyne-Mélanie Martel

Signature : Lyne-Mélanie Martel

Ville : Québec

Date : 2025-12-12

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Anne Jacques

Signature :

Ville : Montréal, Pointe St-Charles

4/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nathalie Girard

Signature : Nathalie Girard

Ville : Montréal, Québec Date : 1 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Alain

Signature : Alain Leblanc

Ville : Nouvelle

15/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Victoria Talalajew

Signature : Victoria Talalajew

Ville : Granby Qc

16/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Aurélie D. Lavoie

Signature : [signature]

Ville : Québec

Date : 1er décembre 2025
https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Dominique Zalitis

Signature : D Zalitis

Ville : Quebec.

Date : 1er décembre 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Véronique Salmon

Signature : Véronique Salmon

Ville : Québec

Date : 1er décembre 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Gité Lamy

Signature : Lamy Gité

Ville : Sutton

Date : 01 décembre 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Renée Dubeau

Signature : Renée Dubeau

Ville : Québec,

Date : 1er décembre 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Allyson Kelly

Signature : Allyson Kelly

Ville : Montréal

Date : 12/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CHARLES ANNE

Signature : Anne Marilia Charles

Ville : Montreal

Date : 12 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : VILLENEUVE THÉRÈSE

Signature : Thérèse Villeneuve

Ville : ST-LAURENT, MONTRÉAL

Date : 12 MAI 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Esmeralda Molina

Signature : EMolina

Ville : Montréal

Date : Mercredi 12 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylvie Trepanier

Signature : Sylvie Trep

Ville : Montreal

Date : 2025-11-12

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : OSWALDO MONTOYA

Signature :

Ville : MONTRÉAL, QUÉBEC

Date : 2025-11-12

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nadia KAPINGA

Signature : 

Ville : Laval

Date : 25 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ANDRÉ GRAVEL

Signature : André Gravel

Ville : Montréal H2C 1C4

Date : 25 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

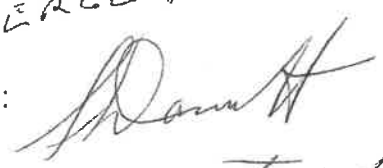
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : PIERRE DAVIAULT

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 25/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Gaston Bergeron

Signature : Bergeron

Ville : Montréal

Date : 2025/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MALIKA BOUCHERRAB

Signature : 

Ville : Saint-Eustache

Date : 25. 11. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ROBERT DUMONT

Signature : Dumont.

Ville : Montréal

Date : 26 nov. 25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : INA MORARIU

Signature : Morariu

Ville : Montréal – Cartierville.

Date : 25 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JEAN-PAUL LAHAIE

Signature : Jean-Paul Lahaie

Ville : MONTRÉAL

Date : 25 NOV 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DANIELLE SIROIS

Signature : Danielle Sirois

Ville : Québec

Date : 1 décembre 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Rolande Mercier

Signature : Rolande mercier

Ville : Québec

Date : 01 - 12 - 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Regean St-Gelais

Signature : Regean St-Gelais

Ville : Quebec

Date : 1/12/2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Louise Villeneuve

Signature : Louise Villeneuve

Ville : Québec

Date : 2 Décembre 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SUZANNE MALTAIS

Signature : Suzanne Maltais

Ville : Québec

Date : 1er Décembre

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Louis Anne Marie

Signature : Anne Marie Louis

Ville : Montréal

Date : 11 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ~~Suzanne~~ Levert

Signature : Suzanne Levert

Ville : Mont

Date : 11/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marie Nancy Pierre

Signature :

Ville : Montréal

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro Québec a demandé à la Régie [illegible] de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée [illegible] 130-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord [illegible] demande.

C'est complique pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numerique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Soran Dawood

Signature :

Ville : Laval

Date : 11/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup a vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Tousignant

Signature : Pierre Tousignant

Ville : Montréal

Date : 11/12/2025

Bonjour.

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie, par la commission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client à cause de mes difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Maude Despaties

Signature : [signature]

Ville : Montréal

Date : 25-12-11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande

C'est complique pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numerique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Terri Cocco

Signature : Terri Cocco

Ville : Montréal

Date : 2025-12-11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : M. T.

Signature : M. T.

Ville : Montréal

Date : le 11/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARC D'ASTOUS

Signature : Marc D'Astous

Ville : MTL.

Date : 11-12-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARIA RAMIREZ

Signature : Maria Ramirez

Ville : Montréal

Date : 11-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MONFISTON NINETTE

Signature : Ninette Monfiston

Ville : Montréal

Date : 11-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Giuseppa Ali

Signature : Giuseppa Ali

Ville : ST MISCEL

Date : 11-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : XIU ZHU QIU

Signature : XIU ZHU QIU

Ville : Saint-Michel

Date : 2025-12-11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jennifer Marie Lemire

Signature : JML

Ville : Montréal

Date : 11-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : KRAPCENKO Rosica

Signature : Rosica

Ville : MTL

Date : 11 decembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CHEVALIER MARIE VERSO

Signature : Marie Chevalier

Ville : Montréal

Date : 2025/12/11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : BERNATEAU DORISMOND

Signature : Bernateau Dorismond

Ville : MONTREAL NORD

Date : 11-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : YVA Alexis

Signature : Yalie

Ville : Montréal

Date : 23/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

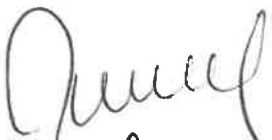
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lidia Irma ortiz ESPINOSA

Signature : 

Ville : Montréal · Qc.

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marie-Josée Arcand

Signature : MA

Ville : Montréal

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SUCIANA SEMANA

Signature : S. Semana

Ville : MONTREAL

Date : 24 / NOV 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jumelle Bétanie

Signature : Bétanie Jumelle

Ville : Montréal Québec [redacted]

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Rose-Marie Duverger

Signature : Rose-Marie Duverger

Ville : Montréal H2A

Date : 24 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jean François C

Signature : C. Pakite

Ville : montréal

Date : 24-11-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jean-Louis M. Jolette

Signature :

Ville : Montréal

Date : 2025/11/24

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lina Kadayifçi

Signature : Lina Kadayifçi

Ville : Montréal, QC

Date : 24_11_2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

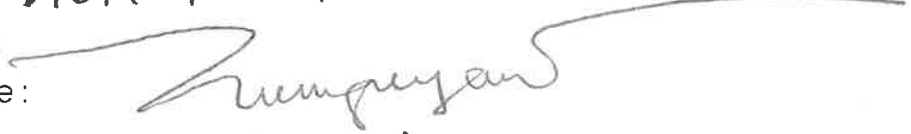
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DIEM NGUYEN

Signature : 

Ville : saint - Laurent

Date : 12 Decembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Caouette

Signature : Jean Claude Caouette

Ville : Mtl - Cartierville

Date : 28 nov 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Véronique Nshamaje

Signature :

Ville : Montréal

Date : 27-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Micheline Desmoyers

Signature : Micheline

Ville : Montréal

Date : 27 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ALAIN Bourgeois

Signature : Alain Bourgeois

Ville :

Date : 27/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Tony Lachaud

Signature : Tony Lachaud

Ville : MTL

Date : 27/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Line Bourgeois.

Signature : LINE BOURGEOIS.

Ville : MTL

Date : 27-11-25.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RÉCHARD DORAIS

Signature :

Ville : MONTRÉAL

Date : 27/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Colette Trudel

Signature :

Ville : Mtl, Qué.

Date : 27/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Signature : Beatriz Cano Lobo

Ville : Montréal

Date : 27 nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Shayna Cayer

Signature : S. Cayer

Ville : Montréal

Date : 27/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Hélène Robert

Signature : Hélène Robert

Ville : Montréal

Date : 27-nov. '25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CLAUDE B. BEAUCHESNE

Signature : Claude Beauchesne

Ville : 12430 DE LA MISERICORDE MTL, PQ

Date : 27 Nov 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GERMAINE GAGNON Germaine Gagnon

Signature :

Ville : MONTRÉAL

Date : 27-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Pierre He Williams

Signature : Pierre He Williams

Ville : #2430 de la Mesenord H3C 5

Date : 27 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Signature : Rachel Moreau

Ville : MONTREAL

Date : 27 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : George Gendron

Signature : G Gendron

Ville : Montréal

Date : 27/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : LAURETTE DAGENAIS

Signature : L. Dagenais

Ville : MONTRÉAL

Date : 27-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ELIZABETA BADEA

Signature :

Ville : Montréal

Date : 27/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylvie Alarie

Signature : Sylvie Alarie

Ville : Montréal

Date : 27 / 11 / 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

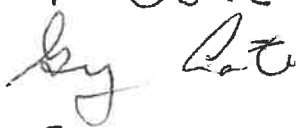
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GUY CÔTÉ

Signature : 

Ville : MTL

Date : 27-08-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : LOUISE Garnier

Signature : Louise Garnier

Ville : Montréal

Date : 27.11.2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARIA M. CARDOSO

Signature : Maria M. Cardoso

Ville : Montreal

Date : 27 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JEAN ARCHAMBAULT

Signature : Jean Archambault

Ville : Montréal

Date : 12 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Céline Ménard

Signature : Céline Ménard

Ville : Mtl

Date : 12 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025). Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

Pour de nombreuses personnes au Québec, c'est compliqué d'utiliser l'Espace client pour accéder à leur facture. On parle de personnes déjà marginalisées de plusieurs manières, cmme les personnes peu alphabétisées, en situation de pauvreté, qui ne parlent pas (ou peu) le français et l'anglais, les personnes en situation de handicap, et les personnes âgées, notamment.

La fracture numérique touche énormément de personnes au Québec, et rendre l'accès à des factures papier ne fait que renforcer les inégalités en termes d'information et de possibilité de faire valoir ses droits, renforçant le stress de personnes dans des situations précaires.

Ajouter 1,40$ de plus à des personnes précaires, c'est renforcer directement ce stress, dans un contexte de hausse des coûts énergétiques et de précarisation grandissante de la province.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement lorsque la personne le désire.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Solveig Bourdeau-Pouplier

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 27 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025)
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec. •
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SUZANNE MARTIN

Signature : Suzanne Martin

Ville : DELSON

Date : 2025-12-01

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet. un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom Tiffanie Nguyen
Signature :

Ville Montréal
Date : 5 dec 2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom Laura Guevara :

Signature : Laura Guevara

Ville Montréal :

Date :

5/12/2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom Karine Jaouhar
Signature : K Jaouhar
Ville Montréal
Date : 11/12/2025

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Je suis une mère monoparentale vivant à Montréal. J'ai appris, par l'entremise de l'organisme communautaire que je fréquente, qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

En solidarité avec toutes les familles monoparentales et toutes les personnes vivant des enjeux socio-économique et défis concernant l'utilisation des outils numériques, je vous écris pour vous dire que **je ne suis pas d'accord avec cette demande.**

De nombreuses personnes, dont plusieurs mères monoparentales, rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire.

**Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. Pour plusieurs personnes, les difficultés avec le numérique vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou d'un abonnement. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Nous avons le droit d'avoir accès aux informations qui nous concernent. Nous sommes partie prenante de la société et ne devrions pas être punies pour notre situation financière ou nos difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Nous vivons déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi nous ajouter une charge supplémentaire de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom IDBELLA Zineb
Signature :

Ville Montréal
Date : 11 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Christine DiPaolo

Signature : C. DiPaolo

Ville : Montreal, QC.

Date : Nov. 27-2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Daniel Gendron

Signature Daniel Gendron

Ville : Montréal

Date : 08-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : NAM Ly

Signature : [signature]

Ville : montréal que

Date : 8 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

- Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : QUAN Phat Luong

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 8. décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yen

Signature : 

Ville : Montréal Québec

Date : lundi 8 décembre 2025

IJAZ 8-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : IJAZ

Signature : J. Bajwa

Ville : Montréal (QC)

Date : 8 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement. Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Elicide

Signature : Juliette

Ville : Montréal

Date : 1er décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement. Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Siu mui Ly

Signature : 李 小 梅

Ville : Montréal

Date : 1er décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement. Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Dany Ménard

Signature : Dany Ménard

Ville : Montréal

Date : 01/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

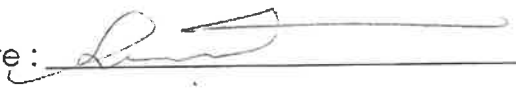
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement. Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Kim LUU

Signature : 

Ville : Montreal.

Date : 2025. Dec 01

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement. Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Tu Quan Tran

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 1e Decembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement. Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Guy Dubé

Signature : Guy Dubé

Ville : Montréal

Date : 01/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

Bien que non directement touché par cette mesure, je conçois qu'il puisse être compliqué pour certaines personnes d'utiliser l'Espace client.
Bien souvent, ces personnes qui ont des difficultés avec le numérique sont des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées.
Or ces personnes ont le droit d'avoir accès à l'information importante qui les concerne.

Inutile de leur ajouter un stress supplémentaire à la réception de leur facture d'Hydro-Québec, qui est déjà très chère pour elles.
Ces personnes ont besoin de recevoir leur facture d'Hydro-Québec par la poste.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, elles perdront l'accès à cette information essentielle. Et elles seront obligées de se faire aider par un organisme communautaire, dont ce n'est pas la mission de les aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer d'envoyer les factures par la poste gratuitement aux personnes qui le demandent.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : David Murray

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 2 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : denis hallée

Signature : denis hallée

Ville : Preissac

Date : 29 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à Jacques Simard aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jacques Simard

Signature Jacques Simard

Ville : brownsburg-chatham

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

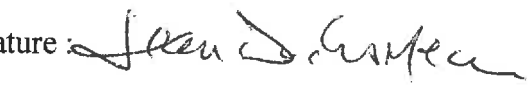
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :Jean Duchesneau

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 9 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Joanne Leclair

Signature : Joanne Leclair

Ville : Magog

Date : décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Natasha Stea

Signature : Natasha Stea

Ville : Dorval

Date : 11 décembre, 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : **Éric Desjardins**

Signature : Eric Desjardins

Ville : **Sainte-Foy, Québec**

Date : **6 décembre 2025**

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GILLES ROY

Signature : Gilles Roy

Ville : Québec.

Date : 16-12-2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARIE DESROSIERS

Signature : Marie Desrosiers

Ville : Québec

Date : 1er déc 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Montréal, le 26 novembre 2025

Bonjour,

L'Association des locataires de Villeray est un organisme de défense des droits dont la mission est d'aider les locataires de Villeray en les informant de leurs droits et recours.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Edgar Poulin
Organisateurs communautaire
660 rue Villeray, local R-108, H2R 1J1

Centre
des femmes
d'ici et d'ailleurs

Montréal, 1er décembre 2025

Bonjour,

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs est un organisme qui existe depuis quarante ans, un lieu d'aide et d'entraide où les femmes de toutes origines peuvent développer entre elles des liens de solidarité et partager leur vécu.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Émilie Trépy-Lecavalier, organisatrice communautaire

8043, rue Saint-Hubert
Montréal, QC
H2R 2P4

Tél.: 514.595.7728
info@cdfia.net

www.cdfia.net

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Montréal, le 11 décembre 2025

Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Bonjour,

Avec plus de 143 000 membres au Québec, le SCFP s'est imposé au fil des négociations comme un interlocuteur incontournable et respecté de tous. Ces membres, par le biais de leurs sections locales respectives, échangent entre eux une expertise importante sur la lutte contre la privatisation, la sous-traitance, la santé et sécurité, la négociation collective, etc., tout en préservant une autonomie qui leur permet une vie syndicale locale active.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

*565, boulevard Crémazie Est, Montréal, Québec H2M 2V9* *Tél. : 514 384-9681* *Téléc. : 514 384-9680*

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



**Patrick Gloutney**
Président du SCFP-Québec



**Fanny Demontigny**
Secrétaire générale du SCFP-Québec

*565, boulevard Crémazie Est, Montréal, Québec H2M 2V9* *Tél. : 514 384-9681* *Téléc. : 514 384-9680*

AQDR
Ahuntsic-Saint-Laurent
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

Montréal, le 28 novembre 2025

Bonjour,

L'AQDR Ahuntsic-Saint-Laurent est un organisme communautaire dont la mission est de défendre les droits des retraités et préretraités.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Jean Paul Lahaie

Jean-Paul Lahaie

Président

12225, rue Grenet, # 3512, Montréal QC H4J 2N, tél. : (514) 332-8222, aqdr.astl@gmail.com

COMITÉ D'ACTION
DE
PARC EXTENSION

Montréal, le 1er décembre 2025

À qui de droit,

Le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) est un organisme de défense des droits de locataires.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année rencontrent des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

André Trépanier
Responsable des droits des locataires

Centraide
du Grand Montréal

8650 Av. Querbes, Montréal, QC H3N 2X4
Tel : (514) 278- 6028 Fax : (514) 278- 0900 Courriel : cape@cooptel.qc.ca

Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles

Montréal, le 3 décembre 2025

Bonjour,

Le Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et artisanat et des comités d'implication citoyenne.

Au Carrefour, nous accompagnons chaque année de nombreux ménages qui ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Hélène Deslières

Hélène Deslières
Responsable secteur alphabétisation et animatrice
deslieresh@carrefourpop.org
514-596-4444, poste 4202

**Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles**
2356, rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J7
Tél: 514-596-4444 Site web : http://carrefourpop.org/
Facebook :https://www.facebook.com/carrefourpopulairepointesaintcharles/

Alma, 17 novembre 2025

Bonjour,

La Corporation de développement communautaire Lac-Saint-Jean-Est est un regroupement d'organismes communautaires comptant plus de soixante membres dont la mission est de représenter, rassembler et outiller ces derniers.

De nombreux ménages accompagnés chaque année par nos membres ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent nos organismes membres vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par mois ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Julie Maltais
Responsable au développement social
418 662-0333 poste 2

CDC PLATEAU-MONT-ROYAL

Montréal, le 2 décembre 2025

Bonjour,

La Corporation de développement communautaire Plateau-Mont-Royal (CDC PMR) est un regroupement de plus de 70 organismes communautaires et tables de concertation œuvrant dans différents champs d'action du développement social et de la défense des droits. Nous portons également le mandat de table de quartier qui regroupe plusieurs acteurs du quartier et permet de développer des projets collectifs en développement social. Dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la CDC PMR travaille à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des citoyen·ne·s du Plateau-Mont-Royal.

De nombreux ménages que nos groupes accompagnent chaque année rencontrent des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes que desservent nos membres vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

**Valérie Doran**
Équipe de coordination – Responsable du volet itinérance et vivre-ensemble
itinerance@cdcpmr.org / (514) 528-8656

Montréal, le 11 novembre 2025

Bonjour,

La Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray est un organisme communautaire qui joue à la fois le rôle d'une CDC et d'une table de quartier. Nous concertons, solidarisons et stimulons la participation et l'engagement actifs des actrices et des acteurs du quartier afin qu'ils contribuent au développement communautaire, social et durable de Villeray, tout en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

De nombreux ménages que nous croisons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent nos organismes-membres vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

**Sophie Sylvie Gagné**
Coordonnatrice
CDC Solidarités Villeray
514 279-0117

CDCB
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT
Forte de sa communauté depuis 1969

Québec, le 11 décembre 2025

Bonjour,

La **Corporation de développement communautaire de Beauport (CDCB)** est un regroupement d'organismes communautaires oeuvrant dans divers champs d'activités sur le territoire de Beauport et de ses environs. Elle demeure un acteur incontournable pour un développement social et local solidaires. Ses membres visent notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nos organismes accompagnent chaque année de nombreux ménages éprouvant des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de **1,40$** par facture papier (dossier R-4307-2025) est inacceptable, puisqu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à Internet ne signifie pas être en mesure d'utiliser ces outils ou de comprendre les procédures. Plusieurs personnes vivent des difficultés numériques qui dépassent la simple question du coût d'achat ou d'abonnement. Elles peuvent avoir de la difficulté à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire.

Cette réalité ne concerne pas uniquement les aîné(e)s. Pensons aux personnes peu alphabétisées, en situation de pauvreté, immigrantes, ne parlant ni français ni anglais ou vivant avec un handicap. Certaines sont âgées, d'autres très jeunes. Toutes ont droit à l'information qui les concerne. Elles font partie intégrante de la société et ne devraient pas être pénalisées pour leurs difficultés numériques.

Nous comprenons votre volonté de réduire l'utilisation du papier pour des raisons environnementales, mais les abonné(e)s d'Hydro-Québec devraient conserver le libre choix entre le papier et le numérique. Dans un contexte de hausse du coût de la vie, nous jugeons que des frais liés aux factures papier risqueraient d'affecter négativement les ménages et les personnes vivant une fracture numérique ou une insécurité sociale et économique, tout en accentuant leur vulnérabilité.

Nous serions disposés à échanger avec vous afin d'explorer d'autres options, si vous le souhaitez. Nous demandons donc à la **Régie de l'énergie** de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Amélie Carignan

Amélie Carignan - Agente de mobilisation citoyenne
mobilisation@cdcbeauport.ca - 11, avenue du Couvent, bureau 101, Québec (QC), G1E 6R9

CENTRE N A RIVE

Montréal, le 25 novembre 2025

**Objet : demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec**

Le Centre N A Rive dont la mission est d'accompagner les personnes faiblement scolarisées et vulnérables, surtout celles issues de l'immigration, dans leur démarche d'insertion sociale et socioéconomique, en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie est un organisme d'action communautaire autonome soucieux du développement intégral de l'humain.

Organisme offrant des activités en alphabétisation et réclamant avec le virage numérique la présence d'une personne dans les institutions de service pour répondre aux besoins des moins lettré.e.s afin d'éviter de les laisser en arrière dénonce la demande d'Hydro-Québec, **cette proposition d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Avec mes meilleures salutations

Ninette Piou
Directrice générale
npiou@centrenarive.com

6971, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S5
T 514 278-2157 - F 514 278-4374 – info@centrenarive.com
www.centrenarive.com

Montréal, le 26 novembre, 2025

Bonjour,

Centre Génération Emploi est un organisme en employabilité dont la mission est de favoriser l'inclusion en emploi de personnes issues de l'immigration et de divers milieux, en offrant des services d'accompagnement personnalisés et interculturels aux individus et aux entreprises

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Sandra Ponente
Conseillère en emploi
7000 ave. Du Parc #414
Montréal, Qc
H3N 1X1

**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

Québec, le 5 décembre 2025

Bonjour,

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est une coalition d'organisations nationales et de collectifs régionaux qui agit AVEC les personnes en situation de pauvreté en vue de jeter les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde.

**La proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 $ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent nos organismes membres vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop cher, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 $ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



---

Serge Petitclerc, Co coordonnateur et porte-parole
Collectif pour un Québec sans pauvreté
945 rue des Sœurs-de-la-Charité, suite 600, Québec (Québec) G1R 1H8
418-525-0040

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

Montréal, le 27 novembre 2025

**Objet : Opposition aux frais pour l'envoi des factures papier par Hydro-Québec**

Bonjour,

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN) regroupe près de 400 syndicats de la CSN dans la région de Montréal, Laval, le Nunavik et Eeyou Istchee Baie-James. Il représente plus de 110 000 membres de tous les secteurs d'activité.

De nombreuses personnes que nous accompagnons chaque année rencontrent des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) nous apparaît inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à Internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, une société d'État.

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons conséquemment à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec relativement aux frais pour l'envoi de factures imprimées.

Cordialement,

Bertrand Guibord

Bertrand Guibord
Président
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
Téléphone 514 598-2002

L'ÉCHO DES FEMMES
DE LA PETITE PATRIE
6032, rue Saint-Hubert,
Montréal (Qc) H2S 2L7
T 514-277-7445 F 514-277-1689
echo@echodesfemmesdelapetitepatrie.org
www.echodesfemmesdelapetitepatrie.org

TOUTE SEULE C'EST DIFFICILE, ENSEMBLE TOUT EST POSSIBLE!

Montréal 25 novembre 2025

Bonjour,

L'Écho des femmes de la Petite Patrie est un centre de femmes dont la mission première est l'amélioration des conditions de vie des femmes.

De nombreuses femmes que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Manon Chonière, co-coordonnatrice
Pour L'Écho des femmes de la Petite Patrie

CLÉ Montréal
Centre de lecture et d'écriture

Montréal, le 11 décembre 2025

Bonjour,

Le CLÉ Montréal est un organisme d'alphabétisation populaire dont la mission est d'améliorer la vie des adultes qui ont de la difficulté à lire et à écrire et de soutenir la participation sociale de ces personnes.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,





Frédérique Deu Laurence Jutras Alexandre Morin
Responsables de la cogestion et de l'animation

CLÉ Montréal
Centre de lecture et d'écriture
4450 Saint-Hubert (local 217), Montréal
(514) 849-5473

halte la ressource

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Halte la Ressource est un organisme communautaire famille dont la mission est d'accompagner les mères monoparentales, individuellement et collectivement, à prendre leur place dans la société.

De nombreuses femmes que nous accompagnons chaque année rencontrent des difficultés d'accès à internet : coût élevé des équipements, des abonnements à internet à domicile ou des forfaits cellulaire. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

De plus, avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses femmes éprouvent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs enjeux financiers ou leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les mères qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

**Baya El Hachemi**
Directrice générale
info@haltelaressource.org | 514-524-0073

ENGRENAGE NOIR

Montréal, le 27 novembre 2025

Bonjour,

Engrenage Noir est un OBNL privé et indépendant dont la mission est le développement de l'art action communautaire au Québec à travers la collaboration, la formation et le financement de projets.

Nous constatons que les membres des projets que nous soutenons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Coordonnatrice, Engrenage Noir
3819 Avenue Calixa-Lavallée,
Montréal, Qc, H2L 3A7
engrenagenoir.rouage@gmail.com

LA JARNIGOINE

Montréal, le 12 novembre 2025

Bonjour,

Le Centre d'Alphabétisation de Villeray La Jarnigoine est un organisme communautaire en alphabétisation populaire dont la mission est d'offrir gratuitement des ateliers d'alphabétisation à des adultes et de sensibiliser la population générale aux enjeux de littératie. Nous abordons des sujets comme les communications claires, le virage numérique et le droit à l'accès à l'information.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Guillaume Couture
Intervenant chargé de projet
Centre d'Alphabétisation de Villeray La Jarnigoine
intervention@jarnigoine.com
https://www.jarnigoine.com

Québec, le 24 novembre 2025

Bonjour,

La Marée des Mots est un organisme d'alphabétisation dont la mission est de sensibiliser la population au phénomène de l'analphabétisme et de permettre à des adultes peu scolarisés d'améliorer leurs capacités en lecture et en écriture par une approche égalitaire et démocratique.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Véronique Salmon
Animatrice en alphabétisation
(418) 667-1985
3365 Chemin Royal
Québec, G1E 1W1
lamareedesmots@oricom.ca

Montréal, le 08 mars 2025

Bonjour,

Les Ateliers d'éducation populaire du plateau est un organisme d'éducation populaire autonome dont la mission est d'offrir lieu d'apprentissage et d'implications personnels et collectifs, qui regroupe les personnes adultes et les familles, vivant dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal et ses environs. On offre aux résidents un moyen d'agir sur eux-mêmes et sur leur milieu.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

D.A.
**Responsable de la mobilisation**
**Mobilisation@aepp.ca**
**514-350-8881 poste 203**

Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie

Montréal, le 4 décembre 2025

Bonjour,

Le Regroupement des tables de concertation de La Petite=Patrie (RTCPP) est une table de quartier dont la mission est de développer une vision et soutenir des actions afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. Il agit au bénéfice de la population du quartier en facilitant les collaborations entre les différents lieux et acteurs de concertation du quartier, avec une préoccupation particulière pour l'éducation populaire et le développement du bien-être et de la santé.

De nombreux ménages que nos organismes membres accompagnent chaque année rencontrent des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Manuel Cisneros
Coordonnateur
Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie

Comité logement
de la Petite Patrie

Montréal, le 25 novembre 2025

Bonjour,

Le Comité logement de la Petite-Patrie (CLPP) a pour mandat de défendre les droits des locataires, d'informer et d'accompagner les résident·es du quartier, en particulier les personnes les plus vulnérables, sur toutes les questions liées au logement et à l'aménagement urbain. Nous offrons un soutien individuel et collectif face aux hausses abusives, à l'insalubrité, aux reprises de logement et aux effets de la gentrification, tout en menant des actions d'éducation populaire et de mobilisation. Depuis notre fondation, nous avons contribué à la réalisation de centaines d'unités de logement social dans la Petite-Patrie, renforçant ainsi la capacité des ménages à demeurer dans leur communauté.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en

contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Mélanie Baril
Coordonnatrice
Comité logement de la Petite Patrie

AQDR
Saint-Michel
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

Montréal, le 12 décembre 2025

Bonjour,

Association québécoise de défense de droits de personne retraitées et préretraitées est un organisme qui fait la défense collective des droits.] dont la mission est **Grouper en association les personnes retraitées et préretraitées pour**

**--- Étudier, promouvoir, protéger et développer de toutes manières les intérêts économiques sociaux et cultures de ces membres ;**

**--- À ces fins, favoriser l'Éducation populaire de ses membres, promouvoir l'information concernant tous les aspects dela vie des personnes retraitées et préretraitées, leurs besoins et leurs droits, et assumer la défense de leurs droits;**

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

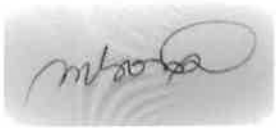
Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,



Coordonnatrice
Deborah Bernadette Mbombo
AQDR SAINT MICHEL
7501 FRANCOIS PERRAULT
MONTRÉAL, QUÉBEC



Bonjour,

Le Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et d'artisanat et des comités d'implication citoyenne. Le Carrefour permet de prendre du pouvoir sur notre vie et de passer collectivement à l'action. Il s'engage et mobilise pour plus de justice sociale.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Pourquoi encore faire porter se fardeau aux personnes les plus vulnérables et aus groupes communautaires qui sont là pour les soutenir ? La fracture numérique contribuant à l'exclusion et aux inégalités sociales. Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Hélène Gadoury
Coordonnatrice adjointe
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

01/12/25

La Bouffée d'Air du KRTB

Rivière-du-Loup, décembre 2025

Bonjour,

La Bouffée d'Air du KRTB est un organisme de centre de crise en santé mentale dont la mission **d'offrir de l'hébergement de crise et de réadaptation à toute personne adulte dont la santé mentale est ou risque d'être menacée, ainsi qu'à leurs proches. Nous desservons tout le territoire du KRTB, soit la MRC du Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques. Établie dans la communauté depuis 1991, nous offrons un lieu sécurisant où il est possible de prendre du recul, de faire le point et d'être accompagné par une équipe d'intervenants professionnels et soutenants.**

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Hélène Chabot
Directrice

Le 8 décembre 2025

Bonjour,

L'ACEF Montérégie est est un organisme dont la mission est d'éduquer les familles, individuellement ou en groupe, en matière de consommation, de budget et d'endettement.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Leila Ouattara
Directrice de l'ACEF Montérégie est
450-375-1443 poste 326

**AFRIQUE AU FÉMININ**

Montréal, le 05 Décembre 2025

Bonjour,

Afrique au Féminin est le Centre de Femmes de Parc-Extension, ayant pour mission l'intégration de la Femme immigrante.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

---

**Ngo Ndjel Rose**
Directrice Générale

7000, ave. Du Parc, bureau 106-108, (Entrée 7009, Hutchison, à côté du CLSC Parc-Extension)
Montréal, Québec, H3N 1X1
Téléphone: 514 272-3274 / Télécopieur: 514.272.8617
Courriel : info@afriqueaufeminin.org / site web: www.afriqueaufeminin.org / facebook : Afrique au Féminin

Québec, 11 décembre 2025

Atout-Lire
Groupe populaire en alphabétisation

Bonjour,

Atout-Lire est un groupe populaire en alphabétisation dont la mission est de permettre aux gens d'apprendre la lecture, l'écriture et le calcul en tenant compte de leur réalité et en les intégrant dans les structures décisionnelles. Nous aidons les gens à briser l'isolement en soutenant le développement de la confiance en soi, l'autonomie et l'insertion sociale, tout en travaillant aussi à sensibiliser la population au phénomène social d'analphabétisme.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

**Fabienne Pion**
**Pour toute l'équipe d'Atout-Lire**
266 rue Saint-Vallier Ouest, Québec, G1K 1K2
418 524-9353
alpha@atoutlire.ca

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Montréal, le 8 décembre 2025

Bonjour,

Le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain est un organisme **communautaire dédié au soutien, à l'autonomie et à l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes**, dont la mission est de **sensibiliser aux réalités de ces personnes et de leur offrir des services accessibles et adaptés, favorisant l'amélioration de leur autonomie et de leur qualité de vie**.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Directrice générale par intérim
Mélissa S. Le Siège
Melissa.sl@ccsmm.org
450-238-0492

Mouvement
d'éducation populaire
et d'action communautaire

Alma, 11 novembre 2025

**Objet : Opposition à l'imposition de frais de 1,40 $ pour les factures papier d'Hydro-Québec.**

Bonjour,
Le MÉPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean est un mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire qui regroupe des organismes d'action communautaire autonome en défense collective des droits du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Une proposition inacceptable pour les plus vulnérables**

Chaque année, nos organismes membres accompagnent de nombreux ménages qui se heurtent à la fracture numérique. C'est pourquoi la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 $ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est simplement inacceptable. Elle affectera de manière disproportionnée et injuste les ménages déjà vulnérables et à faible revenu.

**Le numérique : bien plus qu'une question de coût**

L'accès à un ordinateur ou à Internet ne garantit en rien la capacité d'utilisation ou la compréhension des procédures. Les difficultés avec le numérique vont bien au-delà de la question du coût financier d'achat d'un équipement ou de l'abonnement à des données cellulaires. De nombreuses personnes éprouvent des difficultés réelles à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Notre milieu communautaire a soulevé cet enjeu de la fracture numérique à maintes reprises. Il s'agit d'un problème qui marginalise et exclut une partie significative de la population. À ce jour, aucun investissement sérieux n'a été fait par les autorités pour promouvoir une littératie numérique véritablement inclusive.

**Un enjeu social qui touche toutes les tranches d'âge**

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées. Elle touche également : les personnes en situation de pauvreté ou peu alphabétisées ; les personnes immigrantes ou allophones (ne parlant ni français ni anglais) ; les personnes en situation de handicap et oui, les personnes âgées, mais aussi des jeunes en situation précaire.

Ces citoyennes et citoyens ont le droit fondamental d'accéder gratuitement aux informations qui les concernent, en particulier celles émanant d'une entreprise essentielle comme Hydro-Québec. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être pénalisées en raison de leurs difficultés avec le numérique. D'autant moins par Hydro-Québec, qui est, rappelons-le, une société d'État dont la mission est de servir l'ensemble de la population québécoise.

**Un fardeau financier supplémentaire**

Les personnes qui fréquentent les organismes membres du MÉPAC vivent déjà un stress important lié au paiement d'une facture d'électricité souvent jugée trop coûteuse, surtout dans le contexte actuel de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Il est inconcevable de leur imposer un fardeau supplémentaire de 1,40 $ par facture.

Pour conclure, le MÉPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean demande à la Régie de l'énergie de refuser catégoriquement la demande d'Hydro-Québec. L'entreprise doit continuer d'assurer l'envoi de ses factures par la poste gratuitement pour tous ses usagers.

Cordialement,

Lynda Lalancette, directrice du MÉPAC SLSJ (www.mepac.net)

Le Chez-Nous de Mercier-Est

Montréal, le 12 décembre 2025

**À qui de droit**

Madame, Monsieur,

Fondé en 1985, Le Chez-Nous de Mercier-Est est un milieu de vie accueillant et inclusif qui a pour mission de briser l'isolement, de favoriser l'autonomie et le maintien dans la communauté des personnes aînées afin d'améliorer leur qualité de vie, en leur offrant des services communautaires et sociaux.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Olivier Bonnet
Directeur général
514 354 5131 poste 39
direction@lecheznous.org

Port-Cartier, le 4 décembre 2025

Bonjour,

Popco est un organisme communautaire dont la mission est d'offrir des ateliers d'alphabétisation à une clientèle adulte, ainsi qu'un programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Directrice
4C, boul. des Îles
Port-Cartier (Québec) G5B 1V6
Tél. :418 766-8047 | Télec. : 418 766-6367

Table de développement local de Beauport

15 décembre 2025

Bonjour,

La Table de développement local de Beauport (TDLB) est un vaste regroupement (non incorporé) des acteurs du développement local et social qui ont à cœur la qualité de vie et la lutte à la précarité dans Beauport. Nos différents acteurs accompagnent chaque année de nombreux ménages éprouvant des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier (dossier R-4307-2025) est inacceptable, puisqu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à Internet ne signifie pas être en mesure d'utiliser ces outils ou de comprendre les procédures. Plusieurs personnes vivent des difficultés numériques qui dépassent la simple question du coût d'achat ou d'abonnement. Elles peuvent avoir de la difficulté à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire.

Cette réalité ne concerne pas uniquement les aîné(e)s. Pensons aux personnes peu alphabétisées, en situation de pauvreté, immigrantes, ne parlant ni français ni anglais ou vivant avec un handicap. Certaines sont âgées, d'autres très jeunes. Toutes ont droit à l'information qui les concerne. Elles font partie intégrante de la société et ne devraient pas être pénalisées pour leurs difficultés numériques.

Nous comprenons votre volonté de réduire l'utilisation du papier pour des raisons environnementales, mais les abonné(e)s d'Hydro-Québec devraient conserver le libre choix entre le papier et le numérique. Dans un contexte de hausse du coût de la vie, nous jugeons que des frais liés aux factures papier risqueraient d'affecter négativement les ménages et les personnes vivant une fracture numérique ou une insécurité sociale et économique, tout en accentuant leur vulnérabilité.

Nous serions disposés à échanger avec vous afin d'explorer d'autres options, si vous le souhaitez. Nous demandons donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Anne Couture, chargée de projet de la Table de développement local de Beauport
dlbeauport@cdcbeauport.ca, 11 avenue du Couvent, #101, Québec (QC), G1E 6R9

traaq Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec

Québec, le 21 novembre 2025

Bonjour,

Le Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec est un organisme en éducation populaire et en défense collective des droits dont la mission est de défendre le droit à la mobilité des personnes en situation de faibles revenus.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Sophie Tremblay-Bouchard
Organisatrice communautaire

TROVEP MONTRÉAL

**Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal**
6839 Drolet, bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2T1
Téléphone : 514-527-1112 courriel : coordo@trovepmontreal.org

Montréal, 2 décembre 2025

Bonjour,

La Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal est un regroupement d'organismes populaires et communautaires montréalais qui militent pour la défense des droits sociaux et l'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées. Les membres de la TROVEP de Montréal ont l'éducation populaire autonome comme moteur commun. Ce sont des groupes de femmes, des ACEF, des groupes en alphabétisation populaire, des groupes de défenses des droits des locataires, des chômeurs et chômeuses, des accidenté.es du travail, des prestataires de l'aide sociale, des personnes en situation de handicap, etc.

De nombreux ménages accompagnés pour nos membres chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent nos groupes membres vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

**Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.**
**Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Cordialement,



---
Julie Corbeil
Coordination TROVEP de Montréal
http://trovepmontreal.org/

**Organisation populaire des droits sociaux (OPDS)**
3340 Ontario Est, Montréal (Québec), H1W 1P7
Téléphone : (514) 527-0700
Courriel : info@opdsrm.com

Montréal, le 27 novembre 2025

Bonjour,

L'Organisation populaire des droits sociaux est un organisme de défense des droits des personnes assistées sociales dont la mission est d'améliorer les conditions de vie de ces dernières.

De nombreux ménages et prestataires que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

**Organisation populaire des droits sociaux (OPDS)**
3340 Ontario Est, Montréal (Québec), H1W 1P7
Téléphone : (514) 527-0700
Courriel : info@opdsrm.com

Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

E. Cree

Emmanuel Cree
Coordonnateur
514-527-0700 / info@opdsrm.com

EX AEQUO

3680, rue Jeanne-Mance
Bureau 328
Montréal, QC H2X 2K5
Tél. 514-288-3852
Téléc.: 514.288.2834
info@exaequo.net
www.exaequo.net

Montréal, le 5 décembre 2025

Bonjour,

Fondé en 1980, Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Il promeut l'accessibilité universelle comme moyen de rendre possible l'inclusion sociale. Les différentes facettes de l'inclusion défendues par Ex aequo sont : le transport, la vie municipale, la santé et les services sociaux, l'habitation, la parentalité, la sécurité alimentaire et l'action citoyenne.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ? Les personnes en situation de handicap sont déjà plus à risque de vivre sous le

Pour une égalité sans détour

seuil de la pauvreté. Plusieurs personnes ont aussi des limitations visuelles qui rendent beaucoup plus difficile la lecture à l'écran que sur papier.

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.



Hugo Vaillancourt
Directeur général
Ex aequo
hvaillancourt@exaequo.net
514 288-3852 poste 15

centre
des femmes
d'ici et d'ailleurs

Montréal, 1er décembre 2025

Bonjour,

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs est un organisme qui existe depuis quarante ans, un lieu d'aide et d'entraide où les femmes de toutes origines peuvent développer entre elles des liens de solidarité et partager leur vécu.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Émilie Trépy-Lecavalier, organisatrice communautaire

8043, rue Saint-Hubert
Montréal, QC
H2R 2P4

Tél.: 514.595.7728
info@cdfia.net

www.cdfia.net



Bonjour,

Le Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles est un milieu de vie ouvert et inclusif qui favorise une démarche d'éducation populaire sur son territoire à travers des activités d'alphabétisation, d'informatique, d'art et d'artisanat et des comités d'implication citoyenne. Le Carrefour permet de prendre du pouvoir sur notre vie et de passer collectivement à l'action. Il s'engage et mobilise pour plus de justice sociale.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Pourquoi encore faire porter se fardeau aux personnes les plus vulnérables et aus groupes communautaires qui sont là pour les soutenir ? La fracture numérique contribuant à l'exclusion et aux inégalités sociales. Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Hélène Gadoury
Coordonnatrice adjointe
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

01/12/25

ENGRENAGE NOIR

Montréal, le 27 novembre 2025

Bonjour,

Engrenage Noir est un OBNL privé et indépendant dont la mission est le développement de l'art action communautaire au Québec à travers la collaboration, la formation et le financement de projets.

Nous constatons que les membres des projets que nous soutenons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Coordonnatrice, Engrenage Noir
3819 Avenue Calixa-Lavallée,
Montréal, Qc, H2L 3A7
engrenagenoir.rouage@gmail.com

Québec, le 2 décembre 2025

Bonjour,

Communautés Solidaires est un organisme à but non lucratif qui regroupe différents services d'aide psychologique. Que ce soit sous la forme d'activités sociales, de formation, de suivi individuel ou d'accompagnement à domicile, Communautés Solidaires s'adresse aux personnes de 16 ans et plus connaissant une situation de détresse psychologique, une problématique de santé mentale ou simplement le désir d'amorcer une démarche de cheminement personnel.

Depuis sa fondation, Communautés Solidaires privilégie l'accessibilité et la proximité humaine lors des interventions. En effet, nos services sont offerts soit à des prix modulés selon les revenus. De plus, le souci de considérer l'humain avant tout est présent dans tous nos services.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais,

aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Marie-Hélène Hébert, directrice générale
95, rue Savio Québec G1E1G5
communautessolidairesadmi@gmail.com
418-666-2200

Scanned with CamScanner

Témiscouata-sur-le-lac, le 18 décembre 2025.

Bonjour,
Source d'espoir Témis est un organisme alternatif en santé mentale dont la mission est de favoriser une meilleure qualité de vie aux personnes vivant ou ayant vécu des problèmes affectifs, émotionnels et/ou de santé mentale. C'est un lieu d'accueil qui se distingue par l'entraide, la découverte de soi, la liberté d'être et la création de liens.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Yaël Steck
Coordonnatrice
Source d'espoir Témis
30 rue Pelletier
Témiscouata-sur-le-lac (QC) G0L1E0
418 854 0009
Coordo.sourcedespoir@gmail.com

ABC DES PORTAGES

Rivière-du-Loup, le 3 décembre 2025

Bonjour,

ABC des Portages est un organisme d'alphabétisation populaire dont la mission est d'accompagner les adultes peu alphabétisées dans le développement de leurs compétences et dans la défense de leurs droits.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Camille Ouellet

Camille Ouellet
Formatrices en alphabétisation
abcdesportagesrdl2@gmail.com

Centre
Femmes
d'aujourd'hui

**Québec le 24 novembre 2025**

Bonjour,

Le Centre Femmes d'aujourd'hui est un organisme d'action communautaire autonome qui travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes, en offrant un espace sécuritaire et inclusif pour toutes les femmes, et ce, depuis 1975.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

***Audrée Houle*** (elle/accords féminins)
Intervenante co-coordonnatrice
418-651-4280

SCFP PRO TECH
SECTION LOCALE 5425
SYNDICAT DES TECHNICIENS
ET PROFESSIONNELS DU CEMTL

Montréal, le 12 décembre 2025

Bonjour,

Le syndicat des professionnels et techniciens du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal est un organisme syndical dont la mission est de défendre les intérêts collectifs des travailleurs.

De nombreux ménages ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Isabelle Tarte
Secrétaire générale
7401 rue Hochelaga, Montréal

Marc Nepton Chagnon
président

**Service d'Entraide Passerelle**
469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 421
Montréal (Québec) H3N 1R4
https://www.entraidepasserelle.org/

Montréal, le 3 décembre 2025

**OBJET : Opposition au projet d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier envoyée par la poste**

Madame, monsieur,

Le Service d'Entraide Passerelle (SEP) est un organisme dont la mission est d'offrir soutien et entraide aux femmes et aux mères en lien avec la rupture, la séparation ou le divorce.

De nombreuses femmes que nous accompagnons chaque année rencontrent d'importantes difficultés liées au numérique. Dans ce contexte, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 $ pour chaque facture papier (dossier R-4307-2025) est inacceptable, puisqu'elle pénaliserait de manière disproportionnée les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les femmes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture?

Hydro-Québec doit maintenir l'envoi gratuit des factures papier. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Geneviève Breault

Geneviève Breault, coordonnatrice
coordination@entraidepasserelle.org
514-878-3456, poste 1

RUTA Montréal

Montréal, le 3 mars 2026

Bonjour,

Le Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA Montréal) est un organisme en défense de droit dont la mission est de défendre les droits et les intérêts des usagers du transport adapté sur l'île de Montréal.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Dominic Palladini
Directeur général
direction@rutamtl.com

co—savoir Centre de ressources spécialisées

Montréal, le 1er décembre 2025

Bonjour,

Co-Savoir est un centre de ressources spécialisées dont la mission est d'informer et d'outiller les milieux communautaires et militants.

De nombreux ménages que nos groupes accompagnent chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent ces organismes vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

**L'équipe de Co-Savoir**

via Cyrielle Casse, responsable des communications chez Co-Savoir

469 rue Jean-Talon Ouest. Bureau 229
Montréal, Québec
H3N 1R4

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Vickie Pelletier

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Isabelle Richard

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Emilie Leroy

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JOSEPH, JEAN GARCIA

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 07/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Roxane Mispireta

Signature : Roxane Mispireta

Ville : Montréal

Date : 07 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Carolle IMBEAU

Signature : Carolle Imbeau

Ville : Montréal Québec

Date : 7 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RENELLE LAVALLÉE

Signature : Renelle Lavallée

Ville : Montréal

Date : 07 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : HICHELINE GIROUX

Signature : M. Giroux

Ville : MONTRÉAL

Date : 8 NOV. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : FONTAINE, LISE

Signature : lise fontaine

Ville : Montréal

Date : 10 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Francis SHERIDAN PARÉ

Signature : Francis Sheridan Paré

Ville : Montréal

Date : 10 nov 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MANUEL CISNEROS

Signature : 

Ville : MONTRÉAL

Date : 10 NOVEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylvie Mayer

Signature : Sylvie Mayer

Ville : Montréal

Date : 10-11-2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Béatrice Groulx

Signature : Béatrice Groulx

Ville : Mtl

Date : 13 / 11 / 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Laurent Montreuil

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 13 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

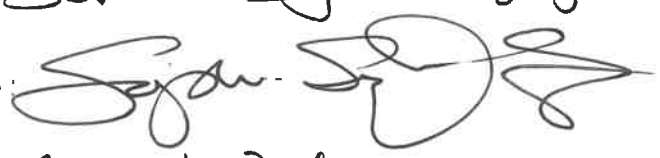
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SOPHIE SYLVIE GAGNÉ

Signature : 

Ville : Montréal.

Date : 4 nov 2025 .

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sami Khalil

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 17-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marie Ross

Signature : 

Ville : Montréal.

Date : 4 novembre 2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jennis O'Sullivan

Signature : D. O'Sull

Ville : Montréal

Date : 10 novembre 2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

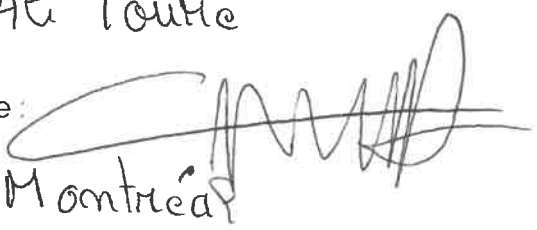
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Ali Touré

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sandro Leal

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GABRIELE ROBIN

Signature : 

Ville : MTL

Date : 20/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylvain Lafrenière

Signature : Sylvain Lafrenière

Ville : Montréal

Date : 20 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MAXIME DORAIS

Signature : Maxime

Ville : Val-David

Date : 2025-11-20

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Henri Goulet

Signature : Henri Goulet

Ville : Mtl

Date : 20 novembre 2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Paramjeet Kaur

Signature: Paramjeet Kaur

City: Montreal

21/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Veer Kaur

Signature: Veer Kaur

City: Montreal

21/12/2025

2

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: BLAISE

Signature: BLAISE

City: M.T

21/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Pauline Camus

Signature: 

City: Montréal

21/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Hélène Talbot

Signature : Hélène Talbot

Ville : Montréal

Date : 20-11-2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Gurvinder Singh

Signature:

City: Montreal.

21/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : OUSSENI MAMA Hamed Salim

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Ravi N'zengui

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26 NOVEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Claude Sorella Tientcheu Tchoupe

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 26/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Rebecca Creswell

Signature : Rebecca Creswell

Ville : Montréal

Date : 26/10/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : [redacted] Mathieu

Signature : Mathieu Leduc

Ville : Montréal

Date : 26/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Pépin Jacques

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 2025-11-26

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Paul Turcotte

Signature : 

Ville : MTL

Date : 26-NOV-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : F. Claudine Fortier
Signature : 
Ville : Longueuil
Date : 20 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lyse Clouhier

Signature : Lyse Clouhier

Ville : Montréal

Date : 20-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DANIEL TREMBLAY

Signature : Daniel Tremblay

Ville : Montréal

Date : 20 Novembre 2025

du Nord
DE MONTRÉAL

Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>

# Hydro-Québec

1 message

**Patricia Noe** <patounoe@hotmail.com>
À : "emilie@acefnord.org" <emilie@acefnord.org>

29 novembre 2025 à 08:00

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Patricia Noé

Signature : *Patricia Noé*

Ville : Saint Ignace-de-Loyola

Date : 29 novembre 2025

Sent from Samsung tablet

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Monique Laroche

Signature :

Ville : Acton Vale, Qc

Date : 29 nov. 2025

du Nord DE MONTRÉAL

Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>

## : Non à la surfacturation des factures « papiers » d'Hydro-Québec !

1 message

**marie.jo.corriveau@gmail.com** <marie.jo.corriveau@gmail.com> 30 novembre 2025 à 12:01
À : emilie@acefnord.org
Cc : Guillaume.Cliche-Rivard.SHSA@assnat.qc.ca

Pour la **Régie de l'Énergie du Québec**

À qui de droit,

À l'instar de l'ACEF du Nord de Montréal, je demande à la Régie de l'énergie du Québec de **rejeter la demande d'Hydro-Québec, visant à surfacturer 1,40$ chacune de ses factures « papiers » envoyées par la poste (dossier R-4307-2025).**

Personnellement, je pourrais peut-être utiliser l'Espace client d'Hydro-Québec, sur internet, mais m'y refuse. D'une part, parce que mes factures « papiers » me permettent un meilleur suivi de ma consommation fluctuante d'électricité. Ensuite, parce que mes factures « papiers » constituent l'aide-mémoire indispensable pour acquitter à temps la société d'État ; je peux les consulter facilement, en tout temps, pour m'assurer du paiement de celles-ci ; elles me facilitent grandement la vie. Mais surtout, je refuse de cautionner une pratique discriminatoire envers les personnes dans l'incapacité de procéder par internet.

En effet, les personnes en situation de pauvreté qui n'ont pas accès à internet (parce que dans l'impossibilité de s'équiper et de se connecter), celles peu alphabétisées et-ou immigrantes qui ne parlent pas ou que peu le français ou l'anglais, d'autres en situation de handicap et-ou âgées, toutes seraient pénalisées par une telle politique. La facture d'Hydro-Québec représente déjà une part (trop) importante de leur budget. Elles ne devraient pas devoir payer 1,40$ de plus par mois, pour la recevoir par la poste. Ce serait une surfacturation absolument injuste, infligée aux plus pauvres.

Tous les consommateurs et toutes les consommatrices d'Hydro-Québec ont le droit de savoir pourquoi ils et elles paient, n'est-ce pas ? Or, si la Régie acceptait la demande d'Hydro-Québec, plusieurs usagers et usagères, pour ne pas avoir à payer plus, devraient se faire aider par un organisme communautaire pour exercer ce droit à l'information. Qui financera alors ce nouveau service essentiel, universellement accessible et multilingue ? Hydro-Québec ? L'État québécois ? Finalement, que ce soit l'une ou l'autre, on aura troqué « une piastre pour quatre trente cennes »…

Pour toutes ces raisons, je **demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec visant à surfacturer 1,40$ chacune de ses factures « papiers » envoyées par la poste.**

Je compte sur vous et demande une réponse écrite à la présente. Cordialement,

Marie-José Corriveau
1772 rue Grand Trunk
Montréal QUÉBEC H3K 1L9

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nathalie Justin

Signature : Nathalie Justin

Ville : Montreal

Date : 29/2025/11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : STEPHAN Vinet

Signature : 

Ville : montreal

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Doré Louise

Signature : Louise Doré

Ville : Montréal

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CLAUDE HUOT

Signature : Claude Huot

Ville : MONTRÉAL

Date : 24 NOV 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : YOLANDE FERRON

Signature : Yolande Ferron

Ville : Montréal

Date : 25/11/24

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Benoît Dugas

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 24 Nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Renée - Claude Lorimier

Signature : 

Ville : Montréal

Date : le 24 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Antoinette Dennis

Signature Antoinette Dennis

Ville : Montréal

Date : 11/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylvie Archambault

Signature : ARCHAMBAULT SYLVIÉ

Ville : mtl.

Date : 11-12-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CHOUKRI ZEMMOURI

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 11/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARTINE CHARRON

Signature : Martine Charron

Ville : MONTREAL

Date : 11 DEC 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Dominic Palladini

Signature : Dominic Palladini

Ville : Montréal

Date : 4 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nicolas Lemieux

Signature :

Ville : Montréal

Date : 4 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Frédéric Lachon

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 2025/12/04

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Chloé Bourbiaux

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Emmanuel Barbat

Signature :

Ville : Montréal

Date : 4 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JULIE CORBEIL

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Christina Merino

Signature : 

Ville : Laval

Date : 9 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jasmine Renteria Huerta

Signature : JRH

Ville : Montréal

Date : 9 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sania Haddad

Signature : 

Ville : Laval

Date : 10 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : François Arguin

Signature : François Arguin

Ville : Montréal

Date : 9 déc 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Estelle Huard

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 10 déc. 2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: PENDA BIAYE

Signature: 

City: Montreal

Date: 1 décembre 2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Youssef Ismail Mhit

Signature: 

City: Montréal

Date: 1/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Tatiana Escobar Velasquez

Signature: M. Esc

City: Montreal (QC)

1/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Natalia Melisa Muñoz Gonzalez

Signature: Melisa M.

City: Montreal, QB.

1/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: [illegible]

Signature: [illegible]

City: Montreal

1/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

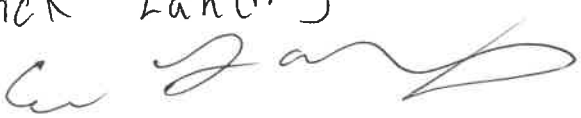
I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Erick Landry

Signature: 

City: Montreal

Date: 2025/12/01

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Vita Satsiuk

Signature: 

City: Montréal

1/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization.
And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Kouassi Marie-Noëlle

Signature: 

City: Montréal

1/12/2025

du Nord
DE MONTRÉAL

**Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>**

# Hydro Quebec

1 message

**Bernard Bessette** <bernard.b7@hotmail.com> 29 novembre 2025 à 07:54
À : "emilie@acefnord.org" <emilie@acefnord.org>
Cc : "patounoe@hotmail.com" <patounoe@hotmail.com>

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Bernard Bessette

Signature : *Bernard Bessette*

Ville : Saint Ignace-de-Loyola

Date : 29 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ESTHER LOUTE

Signature : Marcelin

Ville : Montreal quebec

Date : 2025-11-26

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Guerline

Signature : Guerline

Ville : Montréal Qc

Date : le 28/10/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Olivia

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 26/10/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nawres Ghith

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 26 - 11 - 2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Chantal ~~Lariviere~~ Lariviere

Signature : Chantal Lariviere

Ville : Montréal

Date : 26/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : BONDOMBE FREDDY BOMUKA

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : le 26/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sarai D. Alcalá A.

Signature : Sarai Damaris Alcalá A

Ville : Montreal

Date : 26 / 11 / 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Simon Beatrice

Signature :

Ville : Montréal. Qc.

Date : - 26- 11- 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MICHEL CASTONGUAY

Signature : 

Ville : MONTRÉAL

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Christina Christou

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yosdary Nuvida Munoz

Signature :

Ville : Montreal

Date : 09/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Richard Landry

Signature : R Landry

Ville : Montréal

Date : 25/12/09

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sean Cannon

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 9.12.2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : KARIANE GUAY

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 9/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : PAUL FORTIN

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 9/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Natacha Tremblay

Signature : Natacha Tremblay

Ville : Montréal

Date : 26/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Annie Lévesque

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4 Déc. 2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Alexandra Resler

Signature : Alexandra Resler

Ville : Montréal

Date : 2025-12-04

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Bilqees Begum

Signature: 

City: Montreal

Date: 15-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ASSANA

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 15-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

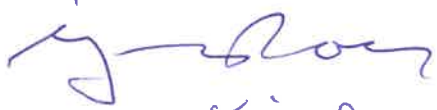
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Guy Dion

Signature : 

Ville : Montréal Ahuntsic

Date : 15/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lima Richelaine

Signature : Lima

Ville : Montréal, QC

Date : Le 15/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

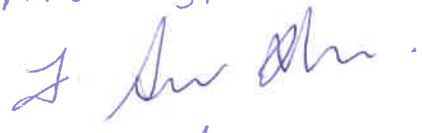
I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Arun Silvester

Signature: 

City: Montreal

Date: 15/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Fatima

Signature : [signature]

Ville : Montréal.

Date : 15/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: MOUSUMI AKTER

Signature: Mou

City: Montreal, QC

Date: 15 Dec 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Fara Medé

Signature : F. M.

Ville : Montréal

Date : 15-12-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

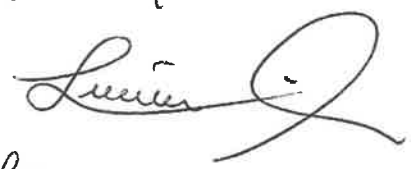
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lucille Racine

Signature : 

Ville : Alma

Date : 17 nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

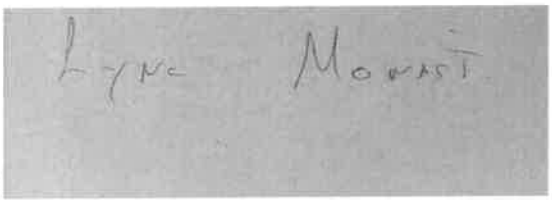
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lyne Monast

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Manon Robidoux

Signature : *Manon Robidoux*

Ville : Stoneham

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : **Marie-Lise Bergeron**

Signature : Désolée, je n'ai pas de signature électronique

Ville : **Montréal**

Date : **2 décembre 2025**

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Mario Papineau

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 9 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ST-LOUIS MICHELINE

Signature : Micheline St-Louis

Ville : ST-JÉRÔME QC

Date : 1er décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DENIS TARDIF

Signature : Denis Tardif

Ville : Ste-Catherine de la Jacques Cartier

Date : 10 Decembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : LUCILE LESSARD

Signature : 

Ville : Dunham, Dunham

Date : 10-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

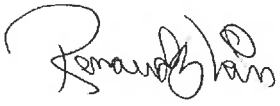
Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle.
Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Renaud Blais

Ville : Québec

 Date : 21-11-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RENÉ FONTAINE

Signature : René Fontaine

Ville : DELSON

Date : 2025-12-01

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sandra Ponente

Signature : **Sandra Ponente**

Ville : Montréal

Date : 26 novembre, 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lictte Denis

Signature : Lictte Denis

Ville : Montréal

Date : 2025-12-12

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MICHÈLE SIROIS

Signature : Michèle Sirois

Ville : Montréal

Date : 12 déc. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JOHANNE NOËL

Signature : 

Ville : MONTRÉAL

Date : 12/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Zaida Macias-Nunez

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 12. 12. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Oswaldo Nuñez

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 12 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Emilie Saint-Sulin

Signature : E. St-Sulin

Ville : Laval

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Alourdes Dor

Signature : ~~Alourdes D~~

Ville : Montréal

Date : 24-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Pierre Louis Lourdes Cina

Signature : Pierre-Louis L. Cina

Ville : Montréal, Qc

Date : 24-11-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Signature : Ndonge Apollon

Ville : Montréal

Date : 24 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Seide

Signature : Hosante

Ville : Montréal

Date 24-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Annette Simeus

Signature : A Simeus

Ville : Montreal

Date : 24-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Thérèse Dorvaimil

Signature : Th. T. A. Dorvaimil

Ville : Montréal

Date : 24 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Fidelle Desrosiers

Signature : F. Desrosiers

Ville : Montréal

Date : 24 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

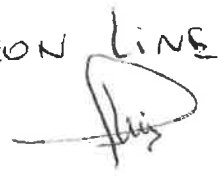
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : FEON LINE

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 24 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Viviane HOUNDÉGLA.

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

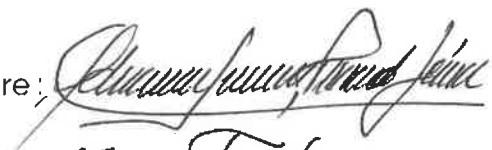
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Adrian Saravia Ponce de Leon

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 24-11-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lourdes Sanon

Signature :

Ville : Montréal

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yolanda Torres

Signature : Yolanda

Ville : Montreal

Date : NOV. 24/25/11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marionette Bellegos

Signature : M Bellegos

Ville : Montreal

Date : 24/05/11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Floridelma Rodriguez

Signature : FRodriguez

Ville : Laval (Qc)

Date : 24-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MERCEDES TORRES

Signature : mercedes T. Rozab

Ville : MONTREAL NORD

Date : 2025-24 NOV.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Serpas Sandra

Signature : Sandra Serpas

Ville : R.D.P.

Date : 24-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Martha Hidalgo

Signature : Hidalgo

Ville : Montreal

Date : 2025-24-11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARIA Eugenia Villanueva

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Delmy Cabrales

Signature : Cabrales

Ville : Montreal

Date : 24 Nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yesica Iburra.

Signature : 

Ville : Montréal

Date : Lun - 24 - Nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Maria Emma Sierra Villamil

Signature : M. Emmadame

Ville : Montréal

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

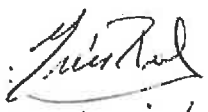
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Maria Inès Puebla

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 24/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jose Arroyo

Signature : [signature]

Ville : Laval

Date : 29-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Digna Miranda

Signature : D m de Paz

Ville : Laval

Date : 24-01-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RUTH PAMELA COLDOVA CONTRERAS

Signature : 

Ville : LAVAL.

Date : 24 - NOVEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : LAZARE Jacinthe

Signature : Jacinthe

Ville : Laval

Date : 24 nov 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Francine Godbout

Signature : FRANCINE GODBOUT

Ville : québec

Date : 1 décembre 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARIE-PAULE GIRARD

Signature : Marie Paule Girard

Ville : QUÉBEC

Date : 01-12-2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DIANE MARQUIS

Signature : Diane Marquis

Ville : Québec

Date : 01 - 12 - 25

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : GISÈLE COUTURE

Signature : Gisèle Couture

Ville : Québec

Date : 1 déc 2025

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : HÉLÈNE VOYER

Signature : Hélène Voyer

Ville : Québec

Date : 1 December

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : VINCENT BOUCHER

Signature : Vincent Boucher

Ville : Québec

Date : 25-12-01

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DORIS JOBIDON

Signature : Doris Jobidon

Ville : Québec

Date : 1e Décembre

https://www.acefnord.org/mob-energie/

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Haibi Ibrahim Jamil.

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 26 11 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DESMARETS Jeanne

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 26 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Tristan LAMOUR

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Claude Maxime Lechevallier

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 2025-11-07

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Julien Landry Marchiveau.

Signature :

Ville : Montréal, québec.

Date : 26 novembre 2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

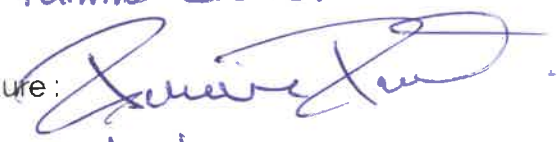
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Fannie Bronet

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26 nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Annie Robitaille

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Laurence Vaugeois

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Émilie Tsépy-Lecavalier

Signature : Émilie Tsépy-Lecavalier

Ville : Montréal

Date : 26/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Julien Gauthier

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 2025-11-26

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JEAN-PIERRE FINET

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 20/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DIANE BACHAND

Signature : Diane Bachand

Ville : Montréal

Date : 20-11-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Arianne Lussier.

Signature :

Ville : Montréal

Date : 29/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Ramesh Khoobeelass

Signature :

Ville : St Laurent

Date : 20 / 11 / 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : RICHARD MARTIN

Signature : Richard Martin

Ville : MONTRÉAL

Date : 20-11-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylviane Gagnon

Signature : Sylviane Gagnon

Ville : Montréal

Date : 20 nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : C Ethide Lanory

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 20/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Clement Vadnais

Signature : Clement Vadnais

Ville : Montréal

Date : 20/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MICHÈLE BRUN

Signature : Michèle Brun

Ville : Saint-Laurent

Date : 20-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Derrien Noémie

Signature : Derrien Noémie

Ville : Montréal, Qc

Date : 24 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom CHARTRAND MARIE-THÉRÈSE

Signature : 

Ville : Mtl.

Date 24/11/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: FAREEHA ARJUMAND

Signature: fareeha Arjumand

City: Montréal

Date: 11 Nov, 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Naïma Mehennek

Signature :

Ville : Montréal

Date : 04 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Edgar Poulin

Signature : Edgar Poulin

Ville : Montréal

Date : 4/11/2025.

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lawrence Vaugeois

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 4 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Thibaut Magnette

Signature : T. Magnet

Ville : Montréal

Date : 4/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Signature : Marie Violette Vilsaint

Ville :

Date :

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Gil Coté

Signature :

Ville :

Date :

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sophie Racine Méndez

Signature : SophieRM

Ville : Montréal

Date : 20 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SOPHIE ROUSSIN

Signature : Sophie Roussin

Ville : Mtl

Date : 20/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Léon Oorair Gyr

Signature : L.O.C

Ville : Val-David

Date : 20-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Réal Lacabure

Signature : Réal Lacabure

Ville : Mascouche

Date : 20 nov. '25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Benoît ouimet

Signature :

Ville : Bois briand

Date : 20/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CATHERINE TARDIF-BERNIER

Signature : 

Ville : ANJOU

Date : H1M 1Y2

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

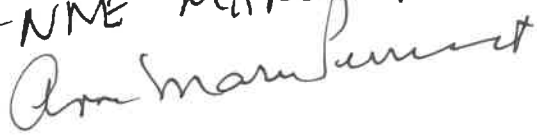
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ANNE-MARIE PERREAULT

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 20 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Odile Rioux

Signature : Odile Rioux

Ville : Montréal

Date : 20 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

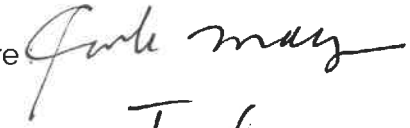
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CAROLE MAYER

Signature 

Ville : Montréal

Date : 20 mai 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MOURAD BOUAMOUCHA

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 20/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Andrés Fontecilla

Signature : A. Fontecilla

Ville : MTL

Date : 20 NOV. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : HAROUN BOUAZZI

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 20-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Pierre Lespérance

Signature : 

Ville : MTL

Date : 20 nov 2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Louis-Normand Hébert

Signature: L Normand Hébert

City: Montréal

Date: 12 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Robert Roussel

Signature : Robert Roussel

Ville : Montréal, Québec

Date : 12-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Pierre Lespérance

Signature : 

Ville : MTL

Date : 12 nov. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Fafa Fatiha

Signature :

Ville : Saint-Laurent

Date : 2025-11-11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : BADIR KAFI

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 11-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARTA PEREIRA

Signature : MP I

Ville : Montreal

Date : 2025-11-11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Claudia Lèmoli Cubria

Signature : 

Ville : MONTRÉAL

Date : 2025-11-11

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marion Hernandez

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 10/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : FRANCIS LAPIERRE

Signature : 

Ville : MONTRÉAL

Date : 12 NOVEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : DOUTRE, Fernand

Signature :

Ville : MONTRÉAL

Date : 12-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Carlens

Signature : Carlens87

Ville : Montréal

Date : 1 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Semblue . M K .

Signature : 

Ville : Montréal Québec .

Date : 1/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Joyce Sahajasein

Signature : 

Ville : Montréal, QC H3N2N2

Date : 1 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Iryna Mikushyna

Signature : Mikus

Ville : Mont-Royal

Date : 2025-12-01

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Ruth Gaillard

Signature: Ruth Gaillard

City: Montreal

Date: 12/01/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: FATAH SENNOUR

Signature: 

City: Montréal - Québec

Date: 01-12-2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Adriana Torres M.

Signature: Adriana Torres

City: Montréal, Qc.

Date: 01.12.2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Luis Navarrete

Signature: 

City: Montreal,

Date: 1 décembre, 2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Kuldip Kumar

Signature: 

City: Montreal

Date: 01/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: SANDEEP KAUR

Signature: Sandeep K

City: Montreal

Date: 1/dec/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Gulcan CEREN

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 04.12.2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nikolas

Signature : 

Ville : Laval

Date : 4/12/2025

3

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Faria, Aldina

Signature : Faria

Ville : Montréal

Date : 2025-12-04

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Rosa Aurora Caparroso Trejo

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 04 / Dec 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Roberto Santos

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 04/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : EVIE SURYANI

Signature : Evie

Ville : St-Leonard

Date : le jeudi, 4 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : kai Yan

Signature : kai

Ville : St- Leonard

Date : le 4 décembre, 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Oumaima ADRIOUCH

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 04/Déc/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yahomi Castilla.

Signature : Y. C.

Ville : Montréal QC

Date : 04 / 12 / 2025

du Nord
DE MONTRÉAL

**Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>**

# Facture d'électricité papier sans frais

1 message

**Michel Ricard** <michel@michelricard.com> 2 décembre 2025 à 08:59
À : emilie@acefnord.org

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Michel Ricard

Signature : Michel Ricard

Ville : Saguenay

Date : 02 décembre 2025

Sans virus.www.avast.com

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Mathieu

Signature : Mathieu Lorc

Ville : Montréal

Date : 08/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : AMINA

Signature : [illegible]

Ville : Montéreal

Date : 05-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Bekhtaoui

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 05/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : R JOAZEUS Rosmay

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 05/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Hanane Khalfaoui

Signature : 

Ville : Saint Laurent

Date : 05/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Michel Tobin

Signature :

Ville : Montréal, Qc

Date : 4/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CAROLE GAUDREAU

Signature : Carole Gaudreau

Ville : Montréal

Date : le 4 déc. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

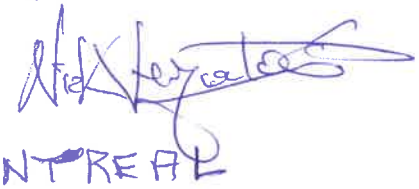
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nick VERGADOS

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : le 4 decembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : BELANGER, SANDRINE

Signature : 

Ville : MONTRÉAL

Date : 4 DÉCEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CİLEM SİMSEK

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 04/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : FRANCINE DINAI

Signature : FD

Ville : Mayo

Date : 1/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Joslyn Tremblay

Signature :

Ville : Trois-Rivières

Date : 1/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Pérusse Christian-Dansereau

Signature : [signature]

Ville : Montréal

Date : 07/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

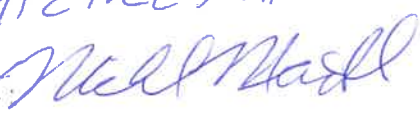
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MICHEL MARTEL

Signature : 

Ville : MONTREAL

Date : 08 DECEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MARC GOYÉ

Signature : 

Ville : MTL

Date : 8-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Benzaid Hocine

Signature : Benzaid Hocine

Ville : Montréal

Date : 08/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Djibril

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 08/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : OUSSENI MAMA Hamed Salim

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 08-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marika Migneault

Signature : Marika Migneault

Ville : Montréal

Date : 8 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Rebecca Creswell

Signature : Rebecca Creswell

Ville : Montréal

Date : 8/12/2025.

du Nord
DE MONTRÉAL

**Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>**

# HYDRO - (1.40) - Facturation

1 message

**boutin mario** <mboutin03@yahoo.ca> 2 décembre 2025 à 21:02
À : emilie@acefnord.org

Bonjour,

Heureux de votre initiative, je l'appuie. Voici mes motifs:

D'abord le positif : Hydro Québec offre un service fiable et travaille à le maintenir.
mais...
C'est aussi un monopole. La direction suppose que TOUT SES CLIENTS possèdent un appareil mobile ou ont un accès Internet
résidentiel. Ou encore ont un compte avec X ou Facebook. C'est inexact et selon moi c'est FAUX. À preuve je n'ai rien de tout cela.

Je paie mon compte assidument via ACCES D au téléphone mais je souhaite continuer à recevoir ma copie de facture via la Poste.
D'ailleurs suite à la grève chez Postes Canada un gestionnaire chez Hydro avait pris la décision unilatérale de m'inscrire à la facture
Internet. J'ai du appeler pour faire renverser cette décision et me réinscrire à la facture papier à laquelle je tiens pour de bons motifs.

En terminant, j'aurais fait parvenir une copie de cette note à Hydro Québec si j'avais trouvé une adresse courriel sur leur site. Je la cherche encore. Alors si jamais vous en avez une SVP faites moi en part et je leur transmet copie de cette note.

Salutations,
Mario Boutin
418 885-4146

du Nord
DE MONTRÉAL

Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>

# Lettre_140_citoyen.doc

1 message

**Roseline Grand-Maison** <r.g-m@videotron.ca> 10 décembre 2025 à 00:13
Répondre à : r.g-m@videotron.ca
À : emilie@acefnord.org

Bonjour,
J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.
Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher.
Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.
J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.
Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Grand-Maison Roseline

Signature : Roseline Grand-Maison

Ville : Saint-Eustache

Date : 09-12-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour plusieurs ainés et personnes d'utiliser l'Espace client. Ils ont des difficultés avec le numérique. Il y a plusieurs personnes qui sont dans cette situation. Des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
Ils ont le droit d'avoir accès à l'information importante qui les concernent.

Elles vivent beaucoup de stress quand elles reçoivent leur facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je joints donc ma voix à celles et ceux qui ne peuvent pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Elles ont besoin de recevoir leur facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, elles n'auront plus accès à cette information essentielle. Ou seront obligés de se faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Karine Leducq

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 10 décembre 2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology. As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people! We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology. Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: ANUPAM BARUA

Signature: Anupam Barua

City: Montreal

Date: 2025/12/03

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology. As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people! We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology. Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: LAKHWINDER SINGH

Signature: Lakhwinder Singh

City: MONTREAL

Date: 3-12-2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology. As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people! We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology. Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Jaswant Singh

Signature: Jaswant Singh

City: Montréal – Qc H3N 2P7

Date: 20-11-2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology. As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people! We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology. Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: SHEELA KAUR

Signature: Sheela Kaur.

City: Montreal

Date: 18 NOV 2025

514 531 4749

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology. As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people! We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology. Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Amanpreet Kaur

Signature: Aman

City: montreal.

Date: 2-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Chloé Dansereau - B

Signature :

Ville : Terrebonne

Date : 6 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Benoit Ladouceur

Signature : Bladou

Ville : Terrebonne

Date : 6 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : FOURNIER SERGE

Signature :

Ville : Montréal

Date : 18-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : BEAUDOIN, C.

Signature : C. Beaudoin

Ville : Montréal

Date : 2025-12-18

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Mélisande Dorion-Lavandeau

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 18-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Yves Cormier

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 28 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Mathieu Laurin-Gordon

Signature : Mathieu Laurin-Gordon

Ville : Sainte-Anne-de-Bellevue

Date : 1er janvier 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Michèle Noiseux

Signature : Michèle Noiseux

Ville : Mirabel

Date : 1 janvier 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Hélène Laurin

Signature : 

Ville : Laval

Date : 01 janvier 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Magali Noiseux-Lauzon

Signature : 

Ville : Mirabel

Date : 1er janvier 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

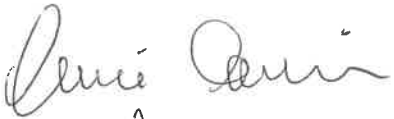
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lucie Laurin

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 01-01-2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SUZANNE LAVOIE

Signature : Suzanne Lavoie

Ville : Montréal

Date : 1er janvier 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : BERNARD LAURIN

Signature : 

Ville : MIRABEL

Date : 1er JANV. 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : André Trépanier

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 5 janvier 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ÉMILIE LAVRIN-DANSEREAU

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 5/01/2026

du Nord
DE MONTRÉAL

Émilie Laurin-Dansereau <emilie@acefnord.org>

**Lettre/pétition**
1 message

**Caroline Gagnon** <caro_pitou13@hotmail.com>
À : "emilie@acefnord.org" <emilie@acefnord.org>

14 décembre 2025 à 17:17

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Caroline Gagnon

Signature : Caroline Gagnon

Ville : Montréal

Date : 14-12-2026

Enviado desde mi iPad

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : NOBESUTHU NCUBE

Signature : NCube

Ville : Saint Laurent

Date : 2025/12/15

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : JEAN DENAULT

Signature : Jean Renault

Ville : montréal

Date : 15/12/25

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: [illegible]

Signature: [illegible]

City: Montréal

Date: 15-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Ricardo Mont-Louis

Signature : RICARDO MONT-LOUIS

Ville : MONTREAL

Date : 15/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : PIÈRRE PROVENCAL

Signature : Pierre Provençal

Ville : Montreal

Date : mardi 2 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MICHEL TOUSSAINT

Signature : 

Ville : MTL

Date : 28 NOV 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SAMIR EL-BOUSTANY

Signature :

Ville : Montréal

Date : 28-11-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nathalie Vallée

Signature :

Ville : Montréal

Date : 28 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Levert

Signature : Suzanne Levert

Ville : Mont

Date : 28/11/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Sylvie Turgeon

Signature : Sylvie Turgeon

Ville : Montréal

Date : 28 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Rachid ALLoaL

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 15/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Valérie Soumah

Signature : V. Soumah

Ville : Montréal

Date : 15 - 12 - 25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Leny Galeano

Signature : Leny Galeano

Ville : Montreal

Date : 2025/12/17

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Christelle Vega

Signature :

Ville : Saint-Lambert

Date : 16-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Felicia White

Signature : F White

Ville : Montreal / Que

Date : Dec 16, 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Juliana de Faria Klein

Signature : JKlein

Ville : Montréal

Date : 17/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Pérez Moreno Natalia

Signature :

Ville : Montréal

Date : 17-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Harsh Bhatoye

Signature : Harsh Bhatoye

Ville : Montréal

Date : 17/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Buntheng Phonn

Signature : [signature]

Ville : Repentigny

Date : 17.12.2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MIRIAM ELIZABETH ZAMORA AGUILAR

Signature : 

Ville : MONTREAL, QC.

Date : 12 - 17 - 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Dilber Karakaya

Signature : D. Karakaya

Ville : Montréal

Date : 17-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Germain Elionise

Signature : [signature]

Ville : Montréal

Date : 17/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Karina Alejandra Zuniga Gutierrez

Signature :

Ville : Montréal.

Date : 2025/12/17

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Félix Lynda

Signature : Félix Lynda

Ville : Montréal Québec

Date : 15 - 12 - 25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : FATIMÉ HAROUN WAROU

Signature : 

Ville : Rue du Temple

Date : 15/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MEHR-GULISTANI

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 2025, 12, 15

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: Igor Bulaev

Signature: 

City: Montreal

Date: 15.12.2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 15 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Viharan Mahendran

Signature : 

Ville : MTL, Qc

Date : 15 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Ahmed Ishour

Signature :

Ville : Montreal QC

Date : 15/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Carolyn Garcia

Signature : 

Ville : Montreal

Date : Dec 15, 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : TELUSMAN

Signature : RM

Ville : MONTREAL

Date : 2025 12 15

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Antoine Fenwick

Signature : Antoine

Ville : Montréal Québec

Date : 05/07/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marbelis Rivera

Signature : 

Ville : Montreal

Date : 15-12-25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : PALIN Ida

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 15/12/2025

Good day,

I just learned that Hydro-Québec has asked the Régie de l'énergie for permission to charge $1.40 for each paper bill sent by mail (file R-4307-2025).

I am writing to tell you that I disagree wholeheartedly with this request.

It is difficult for me to use the *Customer Space* as I have trouble with digital technology.
As I'm sure you are aware, I am not the only person in this situation. There are many of us!
We are people: with low literacy skills, living in poverty, immigrants, people who do not speak French or English, people with disabilities, seniors, and even young people!
We have the right to access important information that concerns us without being charged for it.

I already experience a lot of stress when I receive my Hydro-Québec bill because it is very expensive. I cannot afford to pay an additional $1.40 per month to receive it by mail.

I need to receive my Hydro-Québec bill by mail.

If the Régie accepts Hydro-Québec's request, I will no longer have access to this essential information. Or I will be forced to seek help from a community organization. And I know that it is not the mission of community organizations to help us access Hydro-Québec's Customer Center.

Hydro-Québec must not punish people who have difficulty with digital technology.
Hydro-Québec must continue to send us our bills by mail free of charge.

I therefore ask the Energy Board to reject Hydro-Québec's request.

Name: LiLiiA

Signature: 

City: MontreAL

Date: 15.12.2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Louiza · chougui

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 18/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Licia-Djabri

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 18/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : ANNik MORENCY

Signature : Annik Morency

Ville : Montreal

Date : 18 Decembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Linda Mills

Signature : Linda Mills

Ville : Montréal

Date : 18 Dec/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Lacombe

Signature : Lacombe

Ville : Mtl

Date : 18/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Luz Elena Garcia

Signature : Luz Elena Garcia

Ville : Montreal

Date : 18/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : SOPHIE PICARD

Signature : Sophie Picard

Ville : Anjou

Date : 18 / 12 / 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Renée Dyall

Signature : Renée Dyall

Ville : Outremont

Date : 18/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : YVONNE DUBÉ

Signature : Yvonne Dubé

Ville : Mtl

Date : 18-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : MARTINE GODIN

Signature : [signature]

Ville : MTL

Date : 18-12-2024

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : RAIMBAULT Béatrice

Signature : Raimbault B

Ville : Montréal

Date : 18 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Gisèle Laberge

Signature : Gisèle Laberge

Ville : Montréal.

Date : 18 décembre 2024

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Mireille Hotte

Signature : Mireille Hotte

Ville : Montreal

Date : 18-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un, il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je n'ai aucun problème avec internet

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Je reçois ma facture en ligne, mais je soutiens les gens mal pris.

Nom : Annie Girard

Signature : Annie Girard

Ville : Montréal

Date : 19-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Danielle Audet

Signature : Danielle Audet

Ville : Montréal

Date : 18/02/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Alexandra Henriques

Signature : A. R.

Ville : MTL

Date : 18 dec - 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Chantal Tillon

Signature : Chantal Tillon

Ville : Montréal PQ

Date : 19 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Louise Normoin

Signature : L. N.

Ville : Montréal

Date : 18 déc. 2024

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Ghislaine Flageolant

Signature : FLAVIENT

Ville : MONTRÉAL

Date : 18_12_2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

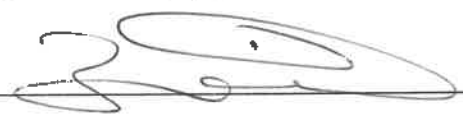
C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Thom BENSOUHAD

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 16 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Cléroux Sylvie

Signature : Sylvie Cléroux

Ville : Montréal, Québec

Date : Jeudi, 11 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Guylaine Lebrun

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 7 déc. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : MANON BESSETTE

Signature : Manon Bessette

Ville : ST-HUBERT

Date : 7 DÉCEMBRE 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Lorraine Bouchard

Signature : Lorraine Bouchard

Ville : MTL

Date : 7/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Mme Roy

Signature : L Roy

Ville : Long

Date : le 7 Dec 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : ANNE CHARBONNEAU

Signature : Anne Charbonneau

Ville : Montréal

Date : 7 / 12 / 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Diane Robitaille

Signature : Diane Robitaille

Ville : Montréal

Date : 7 Decembre 2015

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Gerard Claudette

Signature : Claudette Gerard

Ville : Montréal

Date : 7/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Delphine Melanson

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 2025-12-10

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Julie Veber

Signature : Julie Veber

Ville : MTL

Date : 10/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : RENÉE SAMUEL

Signature : 

Ville : GTL

Date : 04.12.2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Gisèle Laberge

Signature : Gisèle Laberge

Ville : Montréal

Date : 10 décembre 2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Mme Poulerie

Signature : Thérèse

Ville : Rivière-du-Loup

Date : 7 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Marie-Thérèse Corriveau

Signature : _____

Ville : Sainte-aux-Trembles

Date : 26 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Paquette Corredor

Signature : Judiz

Ville : Rivière-des-Prairies

Date : 6 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Roy

Signature : Jean-Pierre

Ville : Anjou

Date : 4 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Mme Dimé

Signature : Denise

Ville : Les-Deux-Rivières

Date : 9 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Tanesha Joseph

Signature : Tanesha Joseph

Ville : Montréal

Date : 02/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Corredor

Signature : Maria-Teresa

Ville : Pointe-aux-Trembles

Date : 26 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Nicole FORTIN

Signature : Nicole Fortin

Ville : Montréal

Date : 26 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Anne Charles

Signature : Anne Charles

Ville : Montréal

Date : 26 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : BENBOUHOUD ZHOUR

Signature : 

Ville : montréal

Date : mercredi 26 - 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : CAROLE BERGERON

Signature : Carole Bergeron

Ville : Montréal

Date : 24 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : CLAUDETTE GRENIER

Signature : Claudette Grenier

Ville : Montréal

Date : 26/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Suzanne Mahieu

Signature : Suzanne Mahieu

Ville : Montréal

Date : 26/11/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : MARIA FIGUEIRA

Signature : Maria Figueira

Ville : Montréal

Date : 26 Novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique. Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça ! Plusieurs personnes n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone intelligent, ou si on en a un , il n'est pas récent. Aussi, avoir internet à la maison ça coûte cher ! Sinon il faut se déplacer au café ou à la bibliothèque et ça coute des sous ! Par cette demande vous ne tenez pas compte des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste. Et j'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique. Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

**Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.**

Nom : Iris Cristina Segovia

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 26 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Fettache Syhem

Signature :

Ville : Montreal

Date : 06.01.2026

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Blaise Tanguay

Signature :

Ville : Montréal

Date : 06-01-26

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).
Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.
Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !
Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !
On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne. et ce gratuitement

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.
Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.
Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.
Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Suzanne Archambault

Signature : SUZANNE ARCHAMBAULT

Ville : Montréal

Date : 6 février 2026

NB : cliente régulière et sans interruption d'Hydro Québec depuis 1980.